
Global Policy Network

<http://www.GlobalPolicyNetwork.org>

Emploi et mouvement syndical en Côte d'Ivoire: un état des

CIRES

Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

Boulevard Latrille, 08 BP 1295 ABIDJAN 08

Tél. : (225) 07 97 24 76/ 22 44 89 22

Fax : (225) 22 44 08 29

Email : nyemeckbjoa@yahoo.fr

Rapport rédigé par Joachim Nyemeck Binam

Résumé

Ce rapport qui a pour objectif de faire un état des lieux de l'emploi et du mouvement syndical a permis d'aboutir à un certain nombre de constats.

La décélération de l'activité économique amorcée à partir de 1998 (second semestre) s'est accentuée en 1999, avec un taux de croissance du PIB de 1,6 % contre 5,8 % en 1998, soit une baisse d'un peu plus de 4 points par rapport à la période 1995-1998. Cette inflexion générale de l'activité est imputable aux effets conjugués d'une évolution défavorable pour la Côte d'Ivoire de la conjoncture internationale, marquée par la chute brutale du cours des principaux produits de base, conjointement à la hausse des cours du pétrole et du dollar.

L'analyse de l'environnement de l'emploi révèle que la part de la population potentiellement active y est assez élevée (73,3%) en 1998. Le taux d'occupation globale de la population ivoirienne est estimé à 95,1% en 1998. autrement dit, sur cent actifs, environ cinq sont non occupés. Ce taux est pratiquement le même que celui de l'année 1995 (95,2%).

La population des individus en situation de chômage connaît un accroissement sensible en valeur absolue mais pas en proportion par rapport aux statistiques de l'année 1995. En effet, de 251 984 personnes au chômage pour un taux de 4,1% en 1995, les données de 1998 estiment que, 298 440 personnes, soit un taux de 4,9%, sont en situation de chômage.

Les caractéristiques actuelles du chômage indiquent qu'il s'agit essentiellement d'un phénomène urbain en Côte d'Ivoire. Environ neuf chômeurs sur dix résident dans les centres urbains où les taux de chômage sont respectivement de 10,4% en 1995 et 11,1% en 1998. On estime à 72%, le nombre de chômeurs résidant dans la capitale économique Abidjan en 1995 contre 59,5% en 1998 ; ce qui correspond respectivement aux taux de 14,6% et 14,8%. Ce phénomène reste marginal en milieu rural où le taux de chômage dans le secteur rural est passé de 1,16 en 1995 à 0,7 en 1998.

Celle du sous-emploi permet d'observer que le secteur non structuré regroupe de façon générale des actifs en situation de sous-emploi.

A ce jour, l'on compte environ quatre cent dix (410) syndicats nationaux et d'entreprises légalement reconnus pour un effectif d'environ cinq cent soixante mille (560 000) syndiqués. Ces différents syndicats sont affiliés à trois principales centrales syndicales dont la plus importante est l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (l'UGTCI) avec deux cents cinquante (250) syndicats affiliés pour un total de trois cents trente mille (330 000) syndiqués, soit 58,93% des effectifs ; la Confédération des Syndicats Libres de Côte d'Ivoire Dignité avec quatre vingt dix sept (97) syndicats affiliés pour un effectif de cent trente cinq mille (135 000) syndiqués, soit environ 24,11% des effectifs et, enfin, la Fédération des Syndicats Autonomes de Côte d'Ivoire (FESACI) avec soixante trois (63) syndicats affiliés pour un effectif de quatre vingt quinze mille (95 000) syndiqués soit 16,96% des effectifs.

Introduction

L'environnement économique, examiné à travers le taux de croissance économique, le comportement économique dans chaque secteur et le taux d'inflation, permet d'instruire sur le comportement de la demande de main-d'œuvre. En effet, une croissance économique forte peut s'expliquer par une demande réelle forte des biens et services dont la satisfaction mobilise des facteurs de production et donc le travail. Par conséquent, une croissance économique forte pourrait se traduire par une forte croissance de l'emploi. L'inflation, au contraire, influence négativement la demande de travail donc l'emploi.

Pendant les années quatre-vingt et au début des années quatre vingt dix (1980-1993), l'économie ivoirienne confrontée à de nombreux chocs extérieurs négatifs, dont la chute des prix des matières premières agricoles, le renchérissement du cours du dollar et du pétrole, et la hausse des taux d'intérêt internationaux, s'est enlisée dans une profonde récession. Le taux de croissance annuel moyen du PIB sur la période atteignait à peine 1 %, et affichant parfois des taux négatifs.

A partir de 1994, la dévaluation de 50 % du franc CFA, la réussite de la politique d'accompagnement menée par les autorités avec le soutien des bailleurs de fonds et la nette amélioration des cours des matières premières, le pays renoue avec la croissance. En effet, depuis 1995 la Côte d'Ivoire a renoué avec une croissance économique soutenue. Le PIB a progressé en termes réels de 7,1% en 1995, 6,9% en 1996 et 6,6% en 1997. Cette croissance est impulsée essentiellement par les exportations et les investissements.

Au plan sectoriel, la tendance baissière des activités s'est considérablement inversée sur la période 1994-1998. Le secteur primaire tenu par l'agriculture d'exportation (+6,5 %), a connu une croissance de 5,5 %. La reprise de l'agriculture vivrière (3,5 %) et de celle de l'exploitation minière (+6,5) vont également contribuer à la relance de l'activité dans le secteur primaire.

Le secteur secondaire tiré par l'industrie manufacturière dont l'agroalimentaire, le bois et le textile, a été redynamisé par le regain de compétitivité lié à la dévaluation, la reprise des investissements productifs et une forte demande d'exportation vers la sous-région. Il en est de même pour l'énergie et le pétrole brut dont la Côte d'Ivoire est devenue exportatrice vers la sous région. Au total, ce secteur va progresser de 5,2 % sur la période 1994-1998.

Le secteur tertiaire dominé par le transport, a connu une progression remarquable (+6%), après avoir enregistré une croissance négative (-2 %) entre 1990 et 1993. Cela est imputable à la forte reprise des services et des transports consécutifs à l'essor de l'activité économique.

Au plan extérieur, le déficit du compte courant s'est amélioré, passant de -3,2 % du PIB en 1993 à 3,1% en 1998. Cette forte progression est imputable à une amélioration substantielle de la balance commerciale, tirée par la reprise remarquable des exportations. L'effet conjugué de la dévaluation et de l'envolée des cours des principales matières agricoles exportées a conduit à une forte croissance des exportations (+17,8 %), passant de -10,7 % à 7,1 % entre 1993 et 1998. De même, la forte reprise dans le secteur secondaire va conduire à un accroissement des exportations manufacturières, notamment de l'agro-industrie, vers les pays de la sous-région.

Tableau 1 : Principaux indicateurs Macro-économiques

Indicateurs	93	94	95	96	97	98	99
Croissance du PIB réel	-0.4	2.0	7.1	6.9	6.6	6.0	1.6
Croissance du PIB par tête	-4.0	-1.7	3.2	3.0	2.7	2.1	-2.3
Indice des Prix à la consommation	3.0	32.2	7.7	3.5	5.6	5.8	4
Taux d'investissement	7.8	11.1	12.9	14.8	15.6	16.6	16.4
Solde primaire (% du PIB)	-3.2	1.4	3.2	3.8	3.0	3.1	2.1
Croissance des exportations	-10.7	20.9	0.4	27.5	12.5	7.1	12.7
Croissance des importations	-1.9	1.5	16.1	7.5	6.6	13.0	0.9
Balance commerciale	5.2	13.4	9.3	13.7	12.5	10.0	-
Service de la dette (% du PIB)	16.9	19.2	17.5	14.4	12.2	11.6	11.1

Source : DCPE¹, Compte Nationaux (INS²) ; 1999

¹ Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique

² Institut National de la Statistique

La décélération de l'activité économique amorcée à partir de 1998 (second semestre) s'est accentuée en 1999, avec un taux de croissance du PIB de 1,6 % contre 5,8 % en 1998, soit une baisse d'un peu plus de 4 points par rapport à la période 1995-1998. Cette inflexion générale de l'activité est imputable aux effets conjugués d'une évolution défavorable pour la Côte d'Ivoire de la conjoncture internationale, marquée par la chute brutale du cours des principaux produits de base, conjointement à la hausse des cours du pétrole et du dollar.

Par secteur d'activité, on note une dégradation de la situation conjoncturelle par rapport à la période 1994-1998. Le secteur primaire a connu une baisse d'activité avec un taux de croissance de -2,5 %, imputable à une baisse de la production agricole d'exportation, principalement du cacao (-29,7 %) et du café (-48,3 %). Et ce, dans un contexte difficile de libéralisation.

Le secteur secondaire a également connu une baisse d'activité avec un taux de croissance de 3,6 % contre 19,8 % en 1998. Ce ralentissement est consécutif à la baisse de la demande intérieure. En effet, l'indice global de production industrielle (IPI) a enregistré un taux de croissance de 2,9 % en 1999 contre 11,2 % en 1998.

Le secteur tertiaire, à l'image du reste de l'économie connaît une évolution modérée de 3,1 % en 1999 contre 5,1 % en 1998 et 8 % en 1997. Cette évolution est surtout imputable à l'effet conjugué, d'une part de la progression de l'activité dans le sous-secteur du transport (aérien, maritime et ferroviaire) et du commerce. Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB sont respectivement de -0,8 point, 0,9 point et de 1,4 point.

La politique de l'emploi et les relations professionnelles en Côte d'Ivoire

La politique de l'emploi adoptée par la CI depuis l'indépendance a été implicite dans sa stratégie de développement économique et sociale. Les recherches de solution à la crise économique de la dernière décennie, ont fait naître dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, des préoccupations spécifiques pour l'emploi. Ces préoccupations ont été prises en compte à travers les mesures de redressement économique, et le plan national de l'emploi adopté en 1995.

Les objectifs généraux de la politique ivoirienne de l'emploi visent la réduction du nombre de sans emploi, l'amélioration de la productivité du travail aussi bien pour l'employeur que le travailleur, afin que l'emploi contribue à la croissance économique et réduise la pauvreté et les exclusions. Les objectifs spécifiques sont de développer

l'emploi dans le secteur moderne et en milieu rural, de promouvoir l'auto emploi et l'emploi indépendant, et de susciter l'emploi local.

Le mouvement syndical en Côte d'Ivoire

Le principe de la « liberté » syndicale en République de Côte d'Ivoire résulte du préambule de sa première constitution lequel résulte de la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Ce principe de la liberté syndicale a été réitéré dans la nouvelle constitution promulguée en mai 2000.

Depuis lors, l'on a assisté à l'émergence des syndicats nationaux et d'entreprises. Ces différents mouvements syndicaux ont essentiellement pour vocation :

- d'assister la défense de leurs membres en ce qui concerne la fixation des salaires et la détermination des conditions des travail d'une part, et, d'autre part, de les assister auprès des institutions telles que l'inspection du travail et les tribunaux de travail ;
- la promotion du dialogue sociale en recherchant des solutions consensuelles aux problèmes inhérents aux relations inter-professionnelles ;
- d'assurer l'éducation et la formation ouvrière.

A ce jour, l'on compte environ quatre cent dix (410) syndicats nationaux et d'entreprises légalement reconnus pour un effectif d'environ cinq cent soixante mille (560 000) syndiqués. Ces différents syndicats sont affiliés à trois principales centrales syndicales dont la plus importante est l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (l'UGTCI) avec deux cents cinquante (250) syndicats affiliés pour un total de trois cents trente mille (330 000) syndiqués, soit 58,93% des effectifs ; la Confédération des Syndicats Libres de Côte d'Ivoire Dignité avec quatre vingt dix sept (97) syndicats affiliés pour un effectif de cent trente cinq mille (135 000) syndiqués, soit environ 24,11% des effectifs et, enfin, la Fédération des Syndicats Autonomes de Côte d'Ivoire (FESACI) avec soixante trois (63) syndicats affiliés pour un effectif de quatre vingt quinze mille (95 000) syndiqués soit 16,96% des effectifs.

Tableau 2 : Répartition des centrales syndicales selon le nombre de syndicats affiliés et de membres

Centrales syndicales	Nombre de syndicats affiliés	Nombre de membres
UGTCI	250	330 000
Dignité	97	135 000
FESACI	63	95 000

Source : Informations recueillies auprès des différentes centrales

Le taux d'activité

L'analyse de l'activité est menée sur la population potentiellement active qui comprend en Côte d'Ivoire les personnes âgées de 14 à 54 ans, l'âge légal à la retraite, pour la majorité des employés salariés étant de 55 ans. Selon cette optique, le taux brut d'activité de la population est resté stable à 37,1 de 1995 à 1998.

Tableau 3 : Evolution du taux brut d'activité de 1995 à 1998

	1995	1998
Population totale	14 208 000	16 383 356
Population active	5 274 523	6 071 958
Taux brut d'activité (%)	37.1	37.1

Source : INS/OEMF³ ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

Le taux net d'activité est de 73,3%. Il est plus élevé chez les hommes (79,1%) que chez les femmes (67,8%).

³ Observatoire de l'Emploi des Métiers et de la Formation

Tableau 4 : Taux net d'activité selon le genre et l'âge en 1998

	Hommes	Femmes	Total
15-24 ans	57.3	53.1	55.1
25-34 ans	92.6	75.2	83.4
35-44 ans	97.8	81.6	89.3
45-54 ans	95.9	80.8	88.6
Total	79.1	67.8	73.3

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998.

Ce taux varie selon l'âge, il est plus faible entre 15 et 24 ans (55,1%) et plus élevé entre 35 et 44 ans (89,3%). Cette tendance est la même quelque soit le genre.

Le taux d'occupation

Par définition, le taux d'occupation est la population occupée ramenée à la population active. Il est le complément à cent du taux de chômage. Le taux d'occupation globale de la population ivoirienne est estimé à 95,1% en 1998. autrement dit, sur cent actifs, environ cinq sont non occupés. Ce taux est pratiquement le même que celui de l'année 1995 (95,2%).

Tableau 5 : Evolution du taux d'occupation de 1995 à 1998

	1995	1998
Population totale	14 208 000	16 383 356
Population active	5 274 523	6 071 958
Population totale occupée	5 022 539	5 710 523
Taux d'occupation (%)	95.2	95.1

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

En 1998, le taux d'occupation est légèrement plus faible chez les hommes (95,0%) que chez les femmes (95,2%). En milieu urbain, c'est le taux d'occupation masculin qui est plus élevé (89,5% contre 88,2%).

Tableau 6 : Taux d'occupation selon le milieu et le genre en 1998

Milieu	Genre		Total
	hommes	femmes	
Abidjan	85.3	85.2	85.2
Urbain	89.5	88.2	88.9
Rural	99.4	99.2	99.3
Total	95.0	95.2	95.1

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

En définitive, en 1998, la répartition des emplois est de 9,7% dans le secteur moderne, 58,6% dans le secteur agricole traditionnel et de 31,7% dans le secteur informel.

Tableau 7 : Evolution de la répartition de la population occupée par secteurs

Secteurs	1995		1998	
	Effectif	%	Effectif	%
Population totale occupée	5 022 539		5 710 523	
Agriculture	3 014 277	60.0	3 348 819	58,6
Secteur moderne	454 254	9.1	552 118	9.7
Secteur informel	1 554 008	30.9	1 809 586	31.7

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

Cette répartition donnait en 1995, respectivement 9,1%, 60,0% et 30,9%. On voit que la part du secteur agricole a reculé de quatre points au profit du secteur moderne et du secteur informel.

Chômage, sous-emploi et pauvreté

- le chômage

Les chômeurs constituent la deuxième composante de la population active après les actifs occupés. La notion de chômeur au sens du BIT, fait référence à la combinaison de trois éléments. Ainsi, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, être disponible pour occuper un emploi dès que les occasions s'offrent, et être effectivement à la recherche d'un emploi. C'est cette définition du chômage qui a été retenue dans le cadre de cette étude.

La population des individus en situation de chômage connaît un accroissement sensible en valeur absolue mais pas en proportion par rapport aux statistiques de l'année 1995. En effet, de 251 984 personnes au chômage pour un taux de 4,1% en 1995, les données de 1998 estiment que, 298 440 personnes, soit un taux de 4,9%, sont en situation de chômage.

Tableau 8 : Evolution du taux de chômage par genre et par milieu de 1995 à 1998

Genre	1995				1998			
	Rural	Urbain	Abidjan	Total	Rural	Urbain	Abidjan	Total
Hommes	0.8	6.9	9.7	4.5	0.6	10.5	14.7	5.0
Femmes	0.36	3.5	4.9	3	0.8	11.8	14.8	4.8
Total	1.16	10.4	14.6	4.1	0.7	11.1	14.8	4.9

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1995 ; 1998

Les caractéristiques actuelles du chômage indiquent qu'il s'agit essentiellement d'un phénomène urbain. Environ neuf chômeurs sur dix résident dans les centres urbains où les taux de chômage sont respectivement de 10,4% en 1995 et 11,1% en 1998. On estime à 72%, le nombre de chômeurs résidant dans la capitale économique Abidjan en

1995 contre 59,5% en 1998 ; ce qui correspond respectivement aux taux de 14,6% et 14,8%. Ce phénomène reste marginal en milieu rural où le taux de chômage dans le secteur rural est passé de 1,16 en 1995 à 0,7 en 1998.

La durée du chômage

Les travaux consacrés en Côte d'Ivoire sur la durée du chômage sont rares. Le phénomène de chômage de longue durée étant universellement indéfini, la seule étude parlant du phénomène en Côte d'Ivoire se limite aux travaux de DOMORAUD (1998)⁴ sur le stock de chômeur de longue durée enregistrés à l'AGEPE⁵. Il part sur la base de trois (3) ans comme durée minimum au delà de laquelle, le chômage de longue durée (CLD) commence par se manifester.

On note en 1998, une féminisation progressive du CLD. En effet, on estime à 60,6 % en 1998 la proportion des hommes chômeurs de longue durée contre 65,4% des femmes de la même catégorie.

Tableau 9 : Répartition des chômeurs selon la durée du chômage en 1998

	Moins de 3 ans	3 ans et plus	Total
Hommes	39.4	60.6	100.0
Femmes	34.6	65.4	100.0
Total	37.3	62.7	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

On note également que les chômeurs sont généralement des demandeurs du premier emploi. Ceci est lié au fait que le chômage touche plus les jeunes (15 à 35 ans). En effet le taux de chômage des jeunes est de l'ordre de 6,5% sur le plan national contre 4,9% pour l'ensemble de la population active. En milieu urbain, le taux de chômage des jeunes est de l'ordre de 14,9% contre un taux de chômage global urbain de l'ordre de 11,1%. A Abidjan, il est de l'ordre de 22% pour un taux de chômage global de 14,8%.

⁴ Domoraud Z.M.A., 1998, Analyse du chômage de longue durée, Document de travail AGEPE.

⁵ Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi

Tableau 10 : Taux de chômage des jeunes et taux de chômage global en fonction du milieu en 1998

	Urbain	Abidjan	Ensemble
Jeunes	14.9	22.0	6.5
Ensemble	11.1	14.8	4.9

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

• **Le sous-emploi de la population occupée**

Dans le cadre de ce rapport, en nous fondant sur les normes du BIT qui indique que : sont en situation de sous-emploi, les personnes qui travaillent involontairement moins que la durée normale de travail⁶ dans leur activité et de ce fait peuvent être tentées de rechercher un travail supplémentaire qu'elles seront disponibles pour occuper. Il a été retenu comme critères d'analyse du sous-emploi la durée du travail et le revenu que les titulaires en retirent.

Le sous-emploi agricole

Il y a au plan national 73,4% d'actifs masculins occupés dans le secteur agricole contre 65,1% d'actifs féminins, travaillant au delà de quarante heures par semaine.

Tableau 11 : Répartition de la population occupée agricole selon la durée de travail en 1998

	1 à 19	20 à 29	30 à 39	40	41 et plus	Total
Hommes	1.5	3.7	9.8	11.7	73.4	100.0
Femmes	1.8	6.8	16.2	10.1	65.1	100.0
Total	1.6	5.2	12.9	10.9	69.3	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

⁶ La durée normale de travail en Côte d'Ivoire est de 40 heures par semaine.

S'agissant de la rémunération, l'on note parmi la population active agricole ayant un revenu qu'environ, 56,2% d'hommes et 87,3% de femmes ont un revenu mensuel inférieur au Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti (SMIG)⁷.

Tableau 12 : Répartition de la population occupée agricole selon la tranche du revenu mensuel en 1998

	Hommes	Femmes	Total
Sans revenu	2.1	0.9	1.8
Revenu inférieur au SMIG	56.2	87.3	64.3
Revenu supérieur au SMIG	41.8	11.8	33.9
Total	100.0	100.0	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

Le sous-emploi non agricole

Nombre d'emplois dans le secteur informel peuvent être assimilés à des situations de sous-emploi.

Une proportion de 85,4% de la population masculine et 67,2% de la population féminine du secteur informel non agricole exercent au delà de quarante heures légales par semaines. Ce qui équivaut à une population de 71,4% de personnes du secteur informel travaillant au-delà des heures légales.

⁷ Il était de 33 607 FCFA soit, 48.01 USD par mois en 1995 et 33 607 soit, 52.296 USD par mois depuis 1998.

Tableau 13 : Répartition des actifs du secteur informel selon la durée hebdomadaire de travail en 1998

	1 à 19	20 à 29	30 à 39	40	41 et plus	Total
Hommes	2.7	2.3	4.7	4.9	85.4	100.0
Femmes	2.7	7.1	14.6	8.4	67.2	100.0
Total	2.7	6.0	12.3	7.6	71.4	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

S'agissant des actifs du secteur informel ayant une rémunération, 37,8% des hommes contre 66,4% des femmes ont un revenu inférieur au SMIG. Cela donne pour l'ensemble du secteur informel non agricole 52,6% des actifs ayant un revenu mensuel inférieur au SMIG.

Tableau 14 : Répartition des actifs du secteur informel selon la tranche du revenu mensuel en 1998

	Hommes	Femmes	Total
Sans revenu	0.1	0.0	0.0
Revenu inférieur au SMIG	37.8	66.4	52.6
Revenu supérieur au SMIG	62.2	33.6	47.3
Total	100.0	100.0	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

Ces deux critères combinés permettent de dire que les actifs du secteur informel non agricole exercent au-delà des heures légales. Situation qui est rendue nécessaire par

une rentabilité anormalement faible. On peut par conséquent conclure à un sous-emploi invisible de ce secteur.

S'agissant du secteur moderne, on note que, environ 29% des personnes occupées travaillent dans les normes prescrites (quarante heures par semaine), 14% travaillent moins que la durée normale de travail et 57% poursuivent leurs activités au delà du volume horaire hebdomadaire prescrit.

La durée du travail en fonction du genre fait apparaître que 27% des hommes et 38% des femmes travaillent dans la durée normale alors que 59% des hommes et 49% des femmes ont une durée au-delà de cette prescription.

Tableau 15 : Répartition des actifs du secteur moderne selon la durée hebdomadaire de travail en 1998

	1 à 19	20 à 29	30 à 39	40	41 et plus	Total
Hommes	2.7	2.3	4.7	4.9	85.4	100.0
Femmes	2.7	7.1	14.6	8.4	67.2	100.0
Total	2.7	6.0	12.3	7.6	71.4	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

L'observation de la distribution des rémunérations fait ressortir que respectivement 10,4% et 8,8% des salariés hommes et femmes se retrouvent en dessous du salaire minimum interprofessionnel garanti qui est de 36 607 FCFA, ce qui donne une proportion totale de 10,1% de salariés en deçà du SMIG.

Tableau 16 : Répartition des actifs du secteur moderne selon la tranche du revenu mensuel en 1998

	Hommes	Femmes	Total
Revenu inférieur au SMIG	10.4	8.8	10.1
Revenu supérieur au SMIG	89.6	91.2	89.9
Total	100.0	100.0	100.0

Source : INS/OEMF ; Enquête niveau de vie des ménages 1998

- **La pauvreté**

L'étude du sous-emploi peut être complétée par celle de la pauvreté des différents groupes socio-économique sachant que le sous-emploi et le chômage sont des causes majeures de la pauvreté, elle-même défini par rapport à un seuil. L'Institut National des Statistiques (INS) publie périodiquement le « Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire ».

Selon ces études, entre 1985 et 1995 la pauvreté a constamment augmenté en Côte d'Ivoire. La proportion des ménages qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté relative était de 10% en 1985 ; 32,3% en 1993 ; 36,8% en 1995 et 33,8% en 1998. Ces chiffres montrent donc que après une amplification du phénomène de pauvreté entre 1985 et 1995, nous assistons à un fléchissement de 8,7% en 1998.

Au niveau de la strate, ce fléchissement est relativement important à Abidjan (45,0%) et en forêt rurale Ouest. Contrairement à la situation dans ces deux strates, l'on note une aggravation de la pauvreté dans les autres villes (18,20%), en forêt rurale Est (13,70%) et en savane rurale (10,50%).

Le seuil de pauvreté était de 75 000 FCFA (107.143 USD) par tête et par an en 1985. Ce seuil est passé à 101 340 FCFA (144.77 USD) par tête et par an en 1993, à 144 800 FCFA (206.86 USD) par tête et par an en 1995, pour atteindre 162 800 FCFA (232.57 USD) par tête et par an en 1998.

Tableau 17 : Ratio de pauvreté par strate de 1985 à 1998

Années Strate	1985	1993	1995	1998	Variation (%) 1998/1995
Abidjan	0.70	5.10	20.20	11.10	-45.0
Autres villes	8	31.20	28.60	33.80	18.20
Forêt rurale EST	15.20	38.90	41.0	46.60	13.70
Forêt rurale OUEST	1.60	38.20	50.10	24.50	-51.10
Savane rurale	25.90	49.40	49.40	54.60	10.50
Ensemble	10.0	32.30	36.80	33.60	-8.70

Source : INS, « Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire 1998 »

Sur le plan sectoriel, l'on note une augmentation du niveau de pauvreté dans toutes les catégories socio-économiques en particulier, chez les chômeurs. Le taux de pauvreté est passé dans cette catégorie de 20% en 1993 à 52,8% en 1995 pour revenir à 19,7% en 1998.

Tableau 18 : Indices de pauvreté par groupe socio-professionnel de 1993 à 1998

Groupe socio-professionnel	Indices 1993	Indices 1995	Indices 1998
Agriculteurs d'exportation	37.20	38.70	45.10
Agriculteurs vivriers	47.0	54.20	50.60
Employés agricoles	49.40	32.10	36.80
Employés secteur public	7.20	15.10	16.30
Employés secteur privé moderne	7.70	7.50	24.90
Employés secteur informel	23.70	29.30	29.10
Chômeurs	20.0	52.80	19.70
Inactifs	26.0	19.40	18.70
Ensemble	31.30	33.90	31.20

Source : INS, « Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire, 1993, 1995 et 1998 »

Conclusion

Des analyses qui précèdent, il ressort en général que en Côte d'Ivoire, les actifs occupés sont sous-employés. Ceci se justifie par le fait que la majorité de ces actifs sont occupés dans les secteurs agricole et informel. Il se trouvent donc que se sont les actifs de ces deux secteurs qui sont les plus pauvres. Ces analyses mettent en évidence le sous-emploi important dans le secteur agricole et dans le secteur informel non agricole.

L'analyse sur le chômage nous permet d'observer que le chômage est un phénomène essentiellement urbain en Côte d'Ivoire. Celle du sous-emploi permet d'observer que le secteur non structuré regroupe de façon générale des actifs en situation de sous-emploi. La faiblesse du taux de chômage en Côte d'Ivoire n'est donc pas liée aux performances économiques du pays, dans la mesure où les actifs occupés évoluent dans une situation très précaire.